



## NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES)

### Budget chaufferie urbaine

### Compte financier unique 2025

#### Introduction

Le budget chaufferie urbaine est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont des montants hors taxes.

Ce budget ne comprend pas de section d'investissement.

En 2025, le budget chaufferie urbaine a dégagé 159 067,36 € de recettes pour 176 669,26 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fonctionnement (total)	176 669,26 €	159 067,36 €	28 287,30 €	10 685,40 €
<b>Total du budget chaufferie urbaine</b>	<b>176 669,26 €</b>	<b>159 067,36 €</b>	<b>28 287,30 €</b>	<b>10 685,40 €</b>

Le résultat de clôture s'établit donc à 10 685,40 € (avec la reprise des résultats antérieurs).

#### 1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 176 669,26 €.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	190 700,00 €	172 789,26 €	90,61%
Charges de personnels (chap. 012)	6 300,00 €	2 100,00 €	33,33%
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	25 600,00 €	0,00 €	0,00%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	2 000,00 €	1 780,00 €	89,00%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (chap. 68)	1 000,00 €	0,00 €	0,00%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>225 600,00 €</b>	<b>176 669,26 €</b>	<b>78,31%</b>

Pour 2025, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'élève à 78,31%.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont constituées, des dépenses de combustibles (plaquettes de bois, gaz), d'électricité, des vérifications obligatoires (installations électriques, extincteurs).

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » correspond aux travaux d'extension du réseau pour le raccordement de logements situés Chemin vieux. Leur paiement devrait intervenir au cours de l'année 2026.

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » reprend les titres annulés sur des exercices antérieurs, correspondant aux régularisations de trop-payés par certains abonnés.

#### 2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 139 582,58 €.

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
Vente de produits fabriqués, prestations de services (chap. 70)	201 600,77 €	136 566,45 €	67,74%
Produits exceptionnels (chap. 77)	0,00 €	3 016,13 €	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>201 600,77 €</b>	<b>139 582,58 €</b>	<b>69,24%</b>

Les recettes proviennent très majoritairement de la vente de chaleur aux abonnés du réseau (chapitre 70).

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » correspond, quant à lui, au remboursement d'une facture payée deux fois par erreur.